

# Etude de cas : Service militaire adapté

---

## L'INSCRIPTION DE CE DISPOSITIF DANS LA STRATÉGIE DES AUTORITÉS DE GESTION

Sur la période 2014-2017, le Service militaire adapté (SMA) a représenté un montant de programmation IEJ-FSE de 49,8 M€, soit 20% du PO national déconcentré et 40 % de l'enveloppe programmée en outre-mer.

En termes de participants, l'enveloppe IEJ-FSE a permis de toucher 8 026 jeunes entre 2014 et 2017, ce qui représente 7,6% des jeunes participant aux opérations du PO national déconcentré.

L'IEJ a été mobilisée par le SMA dans cinq territoires d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte). Au lancement de l'IEJ, les DIECCTE ont fait le choix dans ces territoires de miser essentiellement sur cet opérateur, ainsi qu'un autre acteur historique (LADOM), pour programmer les crédits de l'IEJ dans des délais relativement limités. Ceci s'explique notamment par la collaboration privilégiée que les DIECCTE ont noué dans ces 5 Départements et régions d'outre-mer avec le SMA.

## LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS DE L'IEJ PAR LES ACTEURS DE CE DISPOSITIF

### Le dispositif mis en œuvre

#### *Historique du dispositif*

Créé en 1961 aux Antilles, le SMA est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit de jeunes éloignés de l'emploi et résidant dans les outre-mer<sup>a</sup>. Ce dispositif a été maintenu en 1996 à la suite de la suspension du service militaire « classique », compte tenu de la vulnérabilité de la jeunesse ultramarine et à la demande d'élus ultramarins.

En 2009, le Président de la République a annoncé un doublement du volume de bénéficiaires, passant de près de 3 000 à 6 000 à l'horizon 2013. Cet objectif a été atteint en 2017.

Le projet éducatif du SMA articule une formation citoyenne, une remise à niveau scolaire et une formation professionnelle dans une dizaine de secteurs

professionnels<sup>1</sup>. Celui-ci débouche sur le CAPI, certificat d'aptitude personnelle à l'insertion professionnelle, qui valide l'obtention simultanée de l'attestation de formation citoyenne (AFC), l'attestation de formation professionnelle (AFP), le certificat de formation générale (CFG) et l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1).

**Figure 1: Ruban pédagogique du SMA**



Le SMA accueille deux types de bénéficiaires :

- Des volontaires stagiaires qui s'engagent dans une formation socioprofessionnelle de 6 à 12 mois ;
- Des volontaires techniciens qui s'engagent pour une durée d'un an, renouvelable quatre fois et appuient les formateurs au sein des différentes filières professionnelles<sup>b</sup>.

### *Territoires de mise en œuvre*

Le SMA est mis en œuvre au sein de sept régiments ou bataillon outre-mer et d'un détachement d'accueil à Périgueux.

---

<sup>1</sup> Agriculture, bâtiment et travaux publics, commerce, gestion et administration des entreprises, hôtellerie et restauration, informatique et télécommunications, maintenance, mécanique, santé et action sociale, services à la personne et transport et logistique.

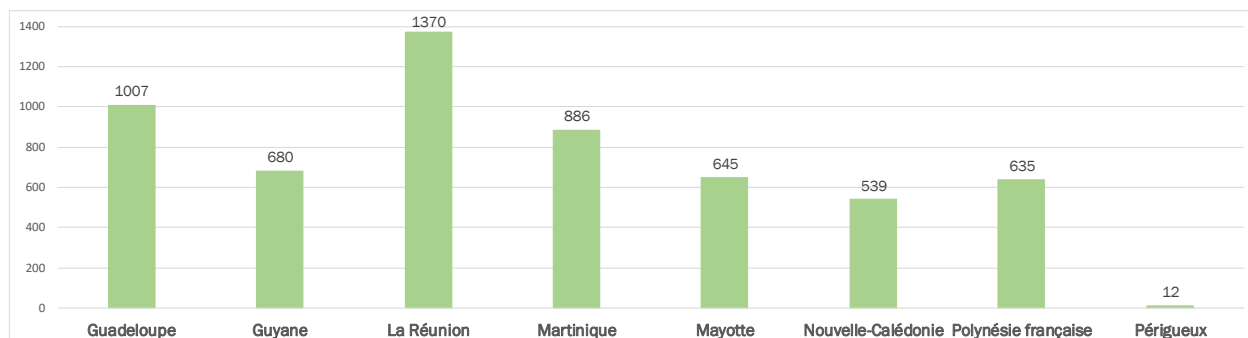
**Figure 2: Implantation du SMA**



Entre 2014 et 2016, plus de 5 700 bénéficiaires ont été accueillis chaque année dans les sept sites d'implantation du SMA. Parmi ces bénéficiaires, 80% sont des volontaires stagiaires et 20% des volontaires techniciens.

3 sites regroupent près de la moitié des bénéficiaires du SMA : La Réunion (24% des bénéficiaires entre 2014 et 2016), la Guadeloupe (17%) et la Martinique (15%).

**Figure 3: Nombre moyen de bénéficiaires accueillis dans chaque régiment/bataillon entre 2014 et 2016**



### Publics cibles

Le public du SMA est composé de jeunes volontaires, résidents des départements et collectivités d'outre-mer, âgés de 17 à 26 ans.

Le SMA cible en priorité des jeunes faiblement diplômés (56% des volontaires stagiaires n'avaient pas de diplôme en 2016) ou en situation d'illettrisme (38% des volontaires stagiaires en 2016). La part des jeunes en situation d'illettrisme a augmenté assez sensiblement entre 2011 et 2016 puisque celle-ci s'élevait à 33% entre 2011 et 2013 et 40% après 2014<sup>c</sup>. Cette évolution est notamment à mettre en relation avec les nouveaux objectifs quantitatifs assignés aux régiments. En effet, afin d'atteindre ces objectifs, les régiments ont souvent été amenés à diversifier les profils de participants et à recruter notamment des jeunes plus en difficulté.

En 2017, le SMA couvre une part importante des jeunes dans chacun des territoires, puisque le dispositif toucherait 8% d'une classe d'âge à La Réunion et 20% en Guadeloupe et en Martinique<sup>d</sup>.

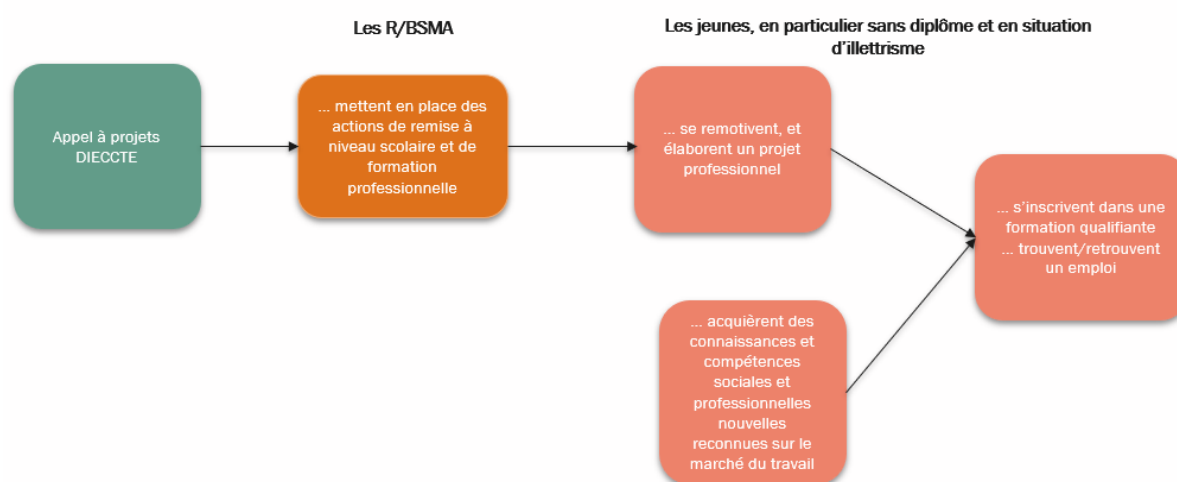
### *Gouvernance du dispositif et relations partenariales*

Le SMA est mis en œuvre au sein d'unités militaires relevant du commandement du SMA (COMSMA) rattaché au Ministère des Outre-mer, qui définit les orientations, les objectifs et les modalités du dispositif<sup>e</sup>.

Pour recruter son public cible, les régiments ou bataillons du SMA ont noué des partenariats avec différents acteurs sur les territoires, en particulier Pôle emploi, les missions locales, les services de l'Éducation nationale, la Direction du Service National en charge de l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté.

Au niveau national, le COMSMA a également noué des liens privilégiés avec LADOM pour favoriser la mobilité des jeunes volontaires ainsi que l'ANLCI afin d'identifier les jeunes en situation d'illettrisme.

Au final, la théorie du changement pour le dispositif « SMA » peut être représentée ainsi :



### **La contribution de l'IEJ aux changements observés**

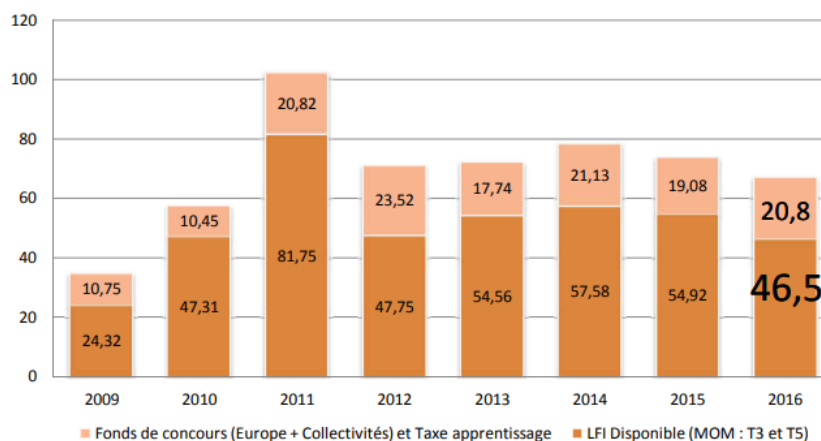
Nous revenons ici sur les différentes façons dont l'IEJ pouvait interagir avec les pratiques des acteurs et les faire évoluer.

#### *Dans quelle mesure l'IEJ a-t-il permis une optimisation du dispositif ?*

Hors masse salariale, le budget du SMA est relativement stable depuis 2012 et est compris entre 67 et 79 M€. Une part non négligeable (29 % en moyenne) de ce

budget provient de subventions extérieures et notamment des fonds européens (FSE principalement).

**Figure 4: Evolution du budget du SMA (hors masse salariale) en million d'euros<sup>2 f</sup>**



L'introduction de l'IEJ n'a pas renforcé le poids des subventions extérieures dans le financement du SMA, mais a permis d'assurer une continuité dans le financement de l'Union européenne, ce dernier s'étant dans un premier temps substitué au financement attribué dans le cadre du PO FSE. En Guyane par exemple, le lancement de l'IEJ a permis à la DIECCCTE de programmer des opérations dès 2014 alors que le PO FSE n'a été opérationnel qu'en 2016.

Par ailleurs, l'IEJ a permis au SMA de bénéficier d'un taux de cofinancement supérieur au taux en vigueur dans le cadre du FSE.

L'enveloppe IEJ a permis de contribuer au financement du fonctionnement des régiments, hors masse salariale et notamment la création de nouvelles filières (par exemple une filière nautique en Martinique).

### *L'IEJ a-t-elle changé la manière de voir des porteurs de projet ?*

Dans les éléments recueillis, il apparaît que les régiments du SMA ont peu fait évoluer leurs pratiques autour des concepts de l'IEJ, et en particulier son concept central, la notion de NEET. Ceci s'explique en grande partie par le fait que les NEET constituaient déjà le cœur de cible des régiments avant l'introduction de l'IEJ.

Toutefois, les interlocuteurs que nous avons rencontrés soulignent qu'ils ont dû affiner les critères de sélection du public afin d'accueillir uniquement des jeunes

<sup>2</sup> D'après le COMSMA, la part des subventions européennes vraie chaque année de 20 à 25%.

NEET<sup>3</sup>. Certains profils de jeunes, tels que les jeunes en formation de l'Éducation nationale, ont ainsi été écartés à partir de 2014.

Nous n'avons par ailleurs pas retrouvé de marqueurs de l'IEJ (concept de NEET notamment) dans les documents stratégiques du SMA.

### *En quoi les modalités gestionnaires de l'IEJ ont-elles influé sur les pratiques ?*

Les régiments du SMA bénéficient de financements du Fonds social européen depuis plus de 20 ans et le COMSMA est donc familier des règles relatives aux financements européens.

Néanmoins, les modalités administratives liées à l'IEJ sont perçues comme lourdes par l'opérateur et celui-ci souligne ne pas avoir pu s'appuyer sur des directives claires des différentes autorités de gestion. Pour clarifier les obligations des régiments, le COMSMA a ainsi conçu avec la DGEFP une circulaire spécifique sur la gestion des fonds européens (FEDER, FSE et IEJ) en vue de « sécuriser les subventions européennes obtenues ». Ce document a été finalisé en décembre 2017 et détaille les procédures de demande des fonds européens (FEDER, FSE et IEJ) ainsi que les obligations en matière de suivi des participants.

### **L'influence des autres facteurs sur les changements observés**

Le SMA a bénéficié durant la période d'une attention particulière de la Présidence de la République puisqu'il a servi de modèle au Service militaire volontaire (SMV) instauré en juillet 2015 qui s'est concrétisé par l'ouverture de deux centres à Montigny-lès-Metz et Brétigny-sur-Orge<sup>8</sup>.

## **L'IMPACT DE L'IEJ SUR LES PARTICIPANTS**

### **Les changements observés**

#### *Les caractéristiques des participants*

L'âge moyen des participants est de 20 ans dans les cinq territoires couverts par l'IEJ au titre du SMA et près de 80% ont entre 17 et 21 ans (cf. Tableau 1 page suivante). Si les bénéficiaires sont très majoritairement des hommes dans l'ensemble des territoires, la part des femmes varie assez sensiblement entre les différents régiments (16% en Guyane contre 28% en Guadeloupe par exemple).

Les bénéficiaires ont un profil relativement éloigné de l'emploi puisque 64% ont un niveau équivalent au maximum au brevet des collèges et 44% étaient inactifs et non-

---

<sup>3</sup> Jusqu'en 2014, la sélection du public se faisait principalement en fonction de deux objectifs fixés par le Ministère des outre-mer : accueillir 60% de non-diplômés et 30% de jeunes en situation d'illettrisme.

inscrits à Pôle emploi. 1/3 des participants font également partie d'un ménage où personne n'est en emploi

La part des bénéficiaires ayant des parents d'origine étrangère est globalement élevée (environ un jeune sur cinq), mais varie fortement entre les territoires (7% à la Réunion par exemple contre 47% à Mayotte).

**Tableau 1 : Les chiffres clés des entrants dans le dispositif Service Militaire Adapté (SMA) (source : extraction du suivi MDFSE en date du 27/04/2018)**

Le profil des bénéficiaires	
<b>8 026 participants</b>	
<b>78,4% des bénéficiaires ont de 17 à 21 ans</b>	<b>77,2% d'hommes</b>
<b>56,1% de chômeurs à l'entrée dans le programme</b>	<b>64% de niveau de formation V<sup>4</sup> ou inférieur</b> (Enseignement secondaire de premier cycle)
<b>32 % de chômeurs de longue durée</b> (>6 mois, sur le total des bénéficiaires)	<b>93% de niveau de formation IV ou inférieur</b> (Enseignement secondaire de second cycle, ou post secondaire hors enseignement supérieur)
<b>33,9 % vivent dans un ménage où personne n'est en emploi</b>	<b>31,4 % vivent dans un ménage avec des enfants à charge</b>
<b>28,6 % vivent dans un ménage monoparental avec des enfants</b>	<b>21,6 % ont des parents d'origine étrangère</b>

#### *L'atteinte des objectifs en termes de mobilisation des jeunes*

Sur les cinq territoires, le SMA avait une cible de 8 162 jeunes et a finalement touché 7 992 bénéficiaires, soit un taux de réalisation de 98%, au terme de la convention. À l'exception du bataillon de Mayotte, où le taux de réalisation s'élève à 81%, les territoires n'ont pas rencontré de difficultés pour recruter des jeunes NEET. Un facteur central est mis en avant dans le bilan de l'opération, à Mayotte, pour expliquer l'écart entre le nombre de jeunes entrés dans le dispositif et le nombre de jeunes visés : l'augmentation de l'offre de services de professionnalisation sur l'île en lien avec la départementalisation, initiée en 2009.

<sup>4</sup> Classes de la Nomenclature Nationale des Niveaux de Formation (NNNF) française de 1969.

### Les effets du dispositif sur les jeunes

À la sortie de l'opération, près de 6 jeunes sur 10 sont en situation d'emploi ou reprennent une formation. On notera que cette information n'est pas disponible pour près de 20% des jeunes.

Plus d'un bénéficiaire sur quatre quitte en revanche le dispositif avant son terme, mais dans une très grande majorité, il s'agit de jeunes qui ont trouvé un emploi ou une formation avant la fin de leur séjour au R/BSMA.

**Tableau 2 : Les chiffres clés de la sortie du SMA (source : extraction du suivi MDFSE)**

Temps passé dans le dispositif et sortie sur l'ensemble des territoires concernés	
<i>Temps moyen</i>	6,3 mois
<i>Départ avant terme brut – net<sup>5</sup></i>	42,8% - 8,3 %
<i>Statuts en sortie</i>	NEET : 24,1 % Formation : 25,2 % Emploi : 31,9 % Non déclaré : 18,7 %
<i>% des NEET inactifs en entrée et en sortie</i>	42%
<i>Situation à 6 mois de la sortie du dispositif<sup>6</sup></i>	Emploi : 30% ; Formation : 24% ; NEET : 46%

Une évaluation de l'insertion des bénéficiaires du SMA a été réalisée en 2014-2015 par le cabinet Pollen Conseil sur l'ensemble des territoires couverts par le dispositif. Cette étude ne porte toutefois pas sur les effectifs de stagiaires soutenus dans le cadre de l'IEJ puisque son périmètre temporel s'arrête en 2013.

Les principaux enseignements de l'évaluation sont les suivants :

- Le taux d'insertion des volontaires stagiaires à 6 mois s'est maintenu à un niveau élevé (entre 74 et 79%) entre 2009 et 2013, malgré une hausse très forte du nombre de bénéficiaires qui n'a pas été compensée par une hausse du nombre d'encadrants ;
- L'insertion des jeunes sur le moyen et long terme (12, 24 et 36 mois après leur sortie du dispositif) se maintient, mais est plus difficile pour les jeunes sans qualification à l'entrée au SMA (46% des jeunes ayant un niveau de

<sup>5</sup> Net : Hors retour à l'emploi, formation, stage.



formation inférieur au brevet sont en emploi après 36 mois, contre 76% de ceux ayant un niveau de formation égal ou supérieur au brevet)<sup>6</sup>.

Afin de mesurer l'impact du dispositif, une comparaison a été réalisée entre des bénéficiaires du SMA et une cohorte de non-bénéficiaires présentant un profil comparable en termes d'âge, sexe et niveau de qualification. Deux principaux effets ont été identifiés à l'issue de cette comparaison :

- Un effet « booster » du SMA qui permet aux bénéficiaires de trouver une solution en termes d'emploi ou de formation à la sortie (76% des bénéficiaires en 2011 et 2012 contre 51% des non-bénéficiaires) ;
- Un effet « formation structurante » qui permet aux jeunes de bénéficier d'un taux d'emploi assez durable (66% des bénéficiaires sont en emploi après 36 mois contre 57% des non bénéficiaires).

## La contribution de l'IEJ aux changements observés

### *L'IEJ a-t-elle permis de toucher un public différent ?*

Les interlocuteurs interrogés soulignent que les jeunes ni en emploi, ni en formation constituaient le cœur de cible du SMA, avant le lancement de l'IEJ. L'IEJ a toutefois contribué à faire évoluer légèrement le public ciblé par les régiments ou bataillons en le restreignant légèrement. Les jeunes inscrits dans des formations de l'Éducation nationale n'ont ainsi plus été recrutés par le SMA à partir de 2014. D'après le COMSMA, ce public représente toutefois un nombre marginal de jeunes.

### *L'IEJ a-t-elle permis de toucher plus de jeunes ?*

La programmation de l'IEJ s'inscrit dans les différents territoires dans un contexte de forte croissance du volume de jeunes bénéficiaires. La montée en puissance des régiments était toutefois quasiment achevée en 2014, au moment du lancement de l'IEJ, à l'exception de la Martinique qui a vu ses effectifs de volontaires stagiaires augmenter de 31% entre 2014 et 2016<sup>7</sup>.

Ainsi, dans quatre territoires sur cinq, l'IEJ n'a pas contribué à augmenter le nombre de places de volontaires stagiaires dans les régiments. En Martinique, en

---

<sup>6</sup> Il est important de rappeler que l'inscription au SMA se fait sur la base du volontariat. On peut ainsi faire l'hypothèse que les jeunes du SMA sont plus motivés que les autres et que ceci peut également expliquer leur meilleure capacité à trouver un emploi.

<sup>7</sup> Dans les trois autres territoires, les effectifs sont stables entre 2014 et 2016 (+3% en Guadeloupe, - 2% en Guyane, - 5% à La Réunion et - 5% à Mayotte).

revanche, l'IEJ a contribué à combler le retard pris par le régiment dans la montée en puissance du volume de volontaires stagiaires.

### *L'IEJ a-t-elle permis d'accompagner différemment les jeunes vers l'emploi ou la formation ?*

D'après les personnes interrogées, le financement IEJ a été mobilisé sur la période pour tester de nouvelles modalités d'accompagnement :

- Un accompagnement psychologique des jeunes avec des assistantes sociales ;
- Une approche plus individualisée au sein de chaque filière reposant sur les compétences acquises par chaque jeune et la construction de parcours différenciés.

### **L'influence des autres facteurs sur les changements observés**

Comme nous le précisons plus haut, l'objectif de montée en puissance des différents régiments du SMA s'est accompagné d'une modification du profil des jeunes recrutés et en particulier d'une hausse des jeunes non qualifiés et plus éloignés de l'emploi. Cette évolution a conduit le COMSMA à individualiser davantage son accompagnement et à s'appuyer sur des professionnels externes (assistantes sociales, psychologues notamment).

#### **Principaux enseignements sur l'inscription du dispositif au sein du PO national déconcentré**

1. La part du dispositif financé représente 20 % de la programmation du volet central du PO national déconcentré et 7,6 % des jeunes NEET.

#### **Principaux enseignements sur les actions menées**

2. Le SMA est un dispositif qui associe une formation citoyenne, une remise à niveau scolaire et une formation professionnelle dans une dizaine de secteurs professionnels.
3. Le dispositif a été déployé dans cinq territoires ultramarins et a bénéficié à des jeunes de 17 à 26 ans.

#### **... sur les contributions de l'IEJ**

4. Le financement IEJ s'est substitué au financement du FSE à partir de 2014 et a permis de contribuer au financement du fonctionnement des régiments, hors masse salariale.
5. Les régiments ont peu fait évoluer leurs pratiques pour intégrer les concepts de l'IEJ, notamment celui de NEET, ce public constituant déjà leur cœur de cible.
6. Compte tenu de difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'IEJ, le COMSMA a fait le choix de rédiger une circulaire spécifique, avec la DGEFP, en vue de « sécuriser les subventions européennes obtenues » en cas de contrôle.

#### **Principaux enseignements sur les jeunes impliqués**

7. Le dispositif a atteint sa cible avec 8 026 participants sur 8 162 prévus.
8. Les bénéficiaires ont un profil éloigné de l'emploi : ils sont peu qualifiés (64% ont un niveau inférieur ou égal au brevet) et 44% sont inactifs et non-inscrits à Pôle emploi.

9. À la sortie du dispositif, près d'un jeune sur six est en emploi ou en formation, ce qui constitue un taux d'insertion important, compte tenu du profil des jeunes.

**... sur les contributions de l'IEJ**

10. L'IEJ n'a contribué qu'à faire évoluer à la marge le public ciblé par le SMA, en restreignant légèrement celui-ci de façon à ne toucher que des NEET.

11. À l'exception de la Martinique, l'IEJ n'a pas contribué à augmenter le nombre de places de volontaires stagiaires disponibles dans les régiments.

12. Le financement IEJ a été mobilisé sur la période pour expérimenter de nouvelles modalités d'accompagnement individualisées, notamment un suivi médical et psychologique des jeunes les plus en difficulté.

## Liste des personnes interrogées

- Franck Brault, Directeur administratif et financier, RSMA La Réunion
- Olivier Espel, Chef de section Administration, finance et fonds européens, COMSMA
- Philippe Haristoy, Adjoint au chef d'état-major, COMSMA
- Damien Sando, Directeur des opérations, RSMA La Réunion

---

<sup>a</sup> Source : <https://www.le-sma.com/presentation.html?showall=&start=0>

<sup>b</sup> Source : <https://www.le-sma.com/rejoindre-le-sma.html>

<sup>c</sup> Source : COMSMA

<sup>d</sup> Source : COMSMA

<sup>e</sup> Source : Rapport d'activité 2015

<sup>f</sup> Source : Rapport d'activité 2016

<sup>g</sup>Source : [https://www.lemonde.fr/campus/article/2016/02/02/le-sma-ticket-pour-l-emploi\\_4858137\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2016/02/02/le-sma-ticket-pour-l-emploi_4858137_4401467.html)

<sup>h</sup> Enquêtes à 6 mois réalisées pour le Ministère du travail par EDATER et Amnyos en 2016, 2017 et 2018